

**VIE LOCALE** PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS NOTRE BASSIN DE VIE :  
**MICHÈLE TABAROT SIGNE ET SOUTIEN UNE PROPOSITION DE LOI POUR INTERDIRE  
 L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTE EN FRANCE**

En février 2011, le Gouvernement a décidé d'un moratoire de six mois sur les recherches et l'exploitation de gaz de schiste, gaz non-conventionnel présent en fortes quantités dans les sous-sols de certaines régions françaises.

L'exploitation de ce gaz a de fortes conséquences sur l'environnement. La technique retenue implique un forage à de grandes profondeurs et une fracturation des roches réalisée par l'injection de fortes quantités d'eau mélangées à du sable et à près de 600 produits chimiques.

Au-delà de la destruction du paysage et des émissions de gaz carbonique, les risques de contamination, notamment des nappes phréatiques, sont réels.

Une partie de l'ouest des Alpes-Maritimes est incluse dans les zones de prospection identifiées, couvrant une part importante du pays grassois et de l'arrière pays.

Pour ces différentes raisons, Michèle TABAROT a décidé de signer la proposition de loi visant à interdire l'exploitation du gaz de schiste par les techniques actuelles qui sont polluantes et inacceptables. Ce texte, adopté par l'Assemblée Nationale, va permettre de préserver notre bassin de vie.

**MICHÈLE TABAROT À LA RENCONTRE DES HABITANTS DE LA CIRCONSCRIPTION**

De nouvelles rencontres vont être organisées prochainement dans la circonscription. Elles seront annoncées par voie de presse, mais aussi sur le site Internet du Député : [www.michele-tabarot.fr](http://www.michele-tabarot.fr). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements - permanence parlementaire de Michèle TABAROT : 04 93 42 61 23.

**Je souhaite recevoir la Lettre de Michèle TABAROT**

par mail : .....

**Je souhaite soutenir l'action de Michèle TABAROT en**

participant aux actions de terrain

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mobile : .....

Mail : .....

Merci de retourner cette fiche avec vos coordonnées :

Permanence Michèle TABAROT  
 2, chemin des Chênes - Quartier Saint-Jacques - 06130 Grasse

Email : [mtabarot@assemblee-nationale.fr](mailto:mtabarot@assemblee-nationale.fr) ou [9circonscription@wanadoo.fr](mailto:9circonscription@wanadoo.fr)

La Permanence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h - Tél. : 04 93 42 61 23

AMIRAT • COLLONGUES • BRIANCONNET • GARS • SAINT-AUBAN • LE MAS • AIGLUN • LES MUJOLS • SALLAGRIFFON • VALDEROURE • ANDON • CAILLE • SERANON • ESCRAGNOLLES • SAINT-VALLIER-DE-THIEY • SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE • SPERACEDES • LE TIGNET • CABRIS • GRASSE • PEYMEINADE • AURIBEAU-SUR-SIAGNE • PEGOMAS • LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE • MOUGINS • MOUANS-SARTOUX • LE CANNET

**Michèle TABAROT**



Député de la 9<sup>ème</sup> circonscription  
 des Alpes-Maritimes

**VOTRE DÉPUTÉ VOUS REND COMPTE DE SON ACTION**



**MICHÈLE TABAROT PREND POSITION POUR FACILITER  
 L'ADOPTION DES ENFANTS ABANDONNÉS OU MALTRAITÉS  
 EN FRANCE**

À l'occasion d'une table ronde organisée à l'Assemblée nationale par le groupe d'études parlementaire sur la famille et l'adoption qu'elle copréside, Michèle TABAROT a pris position en faveur d'une réforme de la législation française de l'adoption.

Les rapports se succèdent (IGAS, Académie de Médecine) et parviennent tous à la même conclusion : il y a dans notre pays des enfants en souffrance que l'on pourrait rendre adoptables si les décisions étaient prises au bon moment.

Ces enfants, que l'on appelait auparavant les enfants de la DDASS, sont séparés de leurs parents par décision de justice et placés dans des foyers ou des familles d'accueil pour leur protection.

Pour certains de ces enfants, un retour dans leurs familles est probable ou envisageable. Dans d'autres cas, plus dramatiques, on a la certitude qu'ils ne retourneront jamais auprès de leurs parents qui ne montrent pas le moindre intérêt pour eux et ne font pas le nécessaire pour les reprendre.

Les chiffres sont éloquentes. Sur 120 000 enfants placés, seulement quelques dizaines sont rendus adoptables chaque année. De l'avis général, ce chiffre pourrait être plus important. Les décisions sont trop rares et interviennent souvent trop tard, lorsque l'enfant a déjà passé plusieurs années en foyer.

Pour améliorer cette situation, Michèle TABAROT propose une réforme afin que, tous les 6 mois, l'équipe qui suit un enfant placé se demande s'il ne vaut pas mieux le rendre adoptable.

Une telle évolution serait un progrès significatif dans la prise en compte de l'intérêt de l'enfant afin de lui donner une nouvelle chance dans la vie. Elle est parfaitement cohérente au regard de ce qui existe à l'étranger, à l'image, par exemple, du Québec.



## L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, PRÉSIDIÉE PAR MICHÈLE TABAROT

### La Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale prend deux initiatives afin d'accompagner la mutation de l'audiovisuel public et éviter une augmentation de la redevance.

- La première initiative de la Commission a concerné le maintien de la publicité diurne sur les antennes de France Télévisions.

La suppression de la publicité en soirée est déjà effective. La seconde étape devait se dérouler fin 2011 avec la suppression en journée. Un groupe de travail, créé par Michèle TABAROT et Jean-François COPÉ, a travaillé plusieurs mois pour analyser l'impact de cette nouvelle phase.



S'appuyant notamment sur un sondage concluant que 79% des Français ne considèrent pas la suppression de la publicité en journée comme une priorité, Michèle TABAROT et les parlementaires ont obtenu du Gouvernement son maintien, au moins jusqu'en 2016. Une telle décision était impérative. La réforme coûterait 400 millions d'€ et le groupe de travail refusait que la facture soit payée par les contribuables à travers une augmentation de la redevance audiovisuelle.

- Toujours dans une démarche de qualité et d'optimisation de l'utilisation de l'argent public, Michèle TABAROT a installé une mission d'information sur l'Audiovisuel Extérieur de la France, société qui regroupe les chaînes et radio françaises qui émettent à l'étranger (France 24, Radio France Internationale, TV5).

Une réforme a été engagée en 2008 pour développer les synergies entre ces chaînes. Dans un contexte délicat, la mission d'information veut faire le point sur l'évolution en cours et s'intéresser à la stratégie mise en œuvre pour optimiser le fonctionnement de nos acteurs de l'audiovisuel à l'étranger dans un souci de maîtrise budgétaire.

Les propositions de la mission seront connues en juillet prochain.

### Avenir de l'école : la mission d'information sur les rythmes scolaires a rendu ses conclusions, une nouvelle mission sur la formation des enseignants a été installée.

Ces derniers mois, la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale a porté un intérêt tout particulier à l'école et à l'enseignement.

Une mission d'information a ainsi été créée pour réfléchir aux rythmes scolaires et aux moyens de définir une organisation plus performante du temps passé à l'école par nos enfants.

Cette mission, présidée par Michèle TABAROT, a rendu ses conclusions pour définir une nouvelle organisation de la journée (avec moins d'heures de cours et plus d'aide individualisée), de la semaine (sans remettre en cause le samedi matin sans école), mais aussi de l'année avec une nouvelle articulation des vacances scolaires.

L'objectif poursuivi est de sortir du paradoxe qui fait que nos enfants ont le plus d'heures de cours dans l'année avec le moins de jours d'école des pays comparables. La réflexion se poursuit et les axes retenus par le Gouvernement seront prochainement connus.

Parallèlement, la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation a décidé de créer une nouvelle mission d'information sur la formation des enseignants pour réfléchir notamment à leur préparation à la gestion des classes.

### ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR L'INTERDICTION DU VOILE INTÉGRAL, UN SIGNAL FORT POUR RÉAFFIRMER L'ATTACHEMENT AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

La loi interdisant le port de la burqa dans les lieux publics est entrée en vigueur permettant ainsi d'apporter une réponse ferme à ceux qui veulent tester notre détermination à défendre nos principes républicains.

Michèle TABAROT soutient cette interdiction depuis l'origine. Elle s'était d'ailleurs associée à la proposition de loi envisagée par Jean-François COPÉ avant que le Gouvernement ne se saisisse du dossier.

Auteur d'une tribune publiée sur cette question, elle a rappelé que refuser le voile intégral en France est un impératif aux noms de la laïcité et du respect de la dignité des femmes. C'est aussi un engagement ferme contre les intégrismes qui tentent de s'exprimer en France comme ils le font dans d'autres parties du Monde.

### VIE LOCALE WEEK-ENDS D'INTÉGRATION ÉTUDIANTS : Michèle TABAROT cosigne une proposition de loi pour lutter contre les dérapages.

Des incidents graves survenus lors de soirées étudiantes, dont un récemment au cœur même de notre circonscription, ont conduit plusieurs parlementaires à réagir en saisissant le Gouvernement.

En soutenant la proposition de loi déposée par son collègue Yves BUR, Michèle TABAROT s'engage pour responsabiliser les organisateurs de tels événements, veiller à leur encadrement et exiger le recours à une déclaration préalable en Préfecture. Ces mesures visent à renforcer les exigences de sécurité et à réaffirmer l'attachement à la lutte contre les bi-zutages et autres dérives que peuvent générer ces soirées étudiantes qui doivent rester avant tout festives.

### VIE LOCALE NUISANCES SONORES DE L'AÉROPORT CANNES-MANDELIEU : Michèle Tabarot salue la parution d'un décret spécifique sur l'encadrement des vols d'hélicoptères, traduction concrète des promesses du Ministre.

Depuis son élection, Michèle TABAROT a fait preuve d'un engagement constant, aux côtés des riverains, pour la lutte contre les nuisances sonores de l'aéroport Cannes-Mandelieu. L'inertie qui avait prévalu jusqu'alors a laissé la place à la concertation. Cela a permis des avancées concrètes : adoption d'une charte de l'environnement, réduction du tonnage des appareils, renforcement des contrôles, exigences de formation des pilotes pour respecter les trajectoires... Ces progrès ne sont remis en cause par personne.

Un décret permettant de limiter les vols d'hélicoptères a enfin été adopté. Il était attendu depuis plus de 18 ans. Cette parution n'est pas un hasard, elle est la traduction concrète d'un engagement que le Secrétaire d'Etat aux Transports avait pris envers le Député, les associations et les Maires de Mandelieu-la-Napoule et de Mougins, durant un entretien au Ministère.

Certes, des progrès doivent encore être faits pour la qualité de vie des riverains, mais les promesses du Ministre sont tenues ou en passe de l'être. Elles représentent autant d'avancées perceptibles, obtenues par le dialogue et la détermination.

Michèle TABAROT restera fidèle à sa méthode de concertation car le maintien d'un consensus entre associations et élus locaux sera déterminant pour obtenir du Gouvernement de nouveaux engagements.

### MICHÈLE TABAROT INTERROGE LE GOUVERNEMENT

Parmi les questions posées, on peut noter celles adressées :

- Au Ministre de la Défense et des Anciens Combattants sur l'indemnisation des orphelins de guerre.

- Au Ministre de l'Éducation nationale sur les moyens dédiés à l'intégration scolaire des enfants handicapés en milieu ordinaire, conformément aux objectifs définis par la loi de 2005 sur le handicap.

- Au Premier Ministre sur l'importance d'avoir un Ministère dédié aux Anciens combattants pour maintenir la solidarité envers eux et leurs proches.